



**CHARTRES
MÉTROPOLE**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SERVICE EMPLOI ET FORMATION
Chartres, le 9 septembre 2019

**Un poste de Responsable du service Entretien, Maintenance des Bâtiments
est à pourvoir
à la Direction de l'architecture des Bâtiments et Logistique
(Catégorie A- Cadre d'emplois des Ingénieurs territoriaux ou Contractuel)**

Placé sous l'autorité du Directeur de l'Architecture, des Bâtiments et de la Logistique au sein de la DGA Patrimoine, Espace Public et Systèmes d'Information, le service Entretien maintenance des bâtiments a pour objectif de réaliser l'entretien et la maintenance des bâtiments afin d'accueillir dans les meilleures conditions de confort et de sécurité, tous les usagers des collectivités.

Le Responsable du service gère l'entretien et la maintenance tous corps d'état du parc des bâtiments de Chartres Métropole, de la Ville de Chartres du CCAS et du CIAS, dans l'objectif d'en assurer la conservation et le maintien en état d'usage.

MISSIONS :

- Participer à la définition de la politique d'exploitation et d'entretien des bâtiments, ouvrages et équipements,
- Assurer la planification et la réalisation de l'ensemble des travaux d'entretien et maintenance sur le patrimoine bâti,
- Diriger, manager et animer une équipe d'une trentaine de personnes compétentes en suivi de chantiers, en maçonnerie, électricité, chauffage, plomberie, menuiserie, peinture et serrurerie,
- Optimiser ou développer le plan de maintenance des installations (qualité et cohérence des opérations d'entretien),
- Assurer la rédaction, la mise en œuvre, le suivi technique et financier des marchés de maintenance et d'entretien tous corps d'état,
- Participer à l'élaboration des budgets des collectivités concernant les opérations de maintenance et d'entretien,
- Gérer les dépenses de fonctionnement (contrats de maintenance, travaux d'entretien) des équipements (dont facturation, service fait, réception,...),
- Suivre le budget de fonctionnement en collaboration avec le service Approvisionnement lié aux achats des matériaux nécessaires aux régies,
- Elabore des outils de gestion, de tableaux de bord (évaluation des coûts),
- Exécuter les travaux dans le respect des normes, des règles et des directives applicables et des procédures de qualité,
- Veiller au respect de la réglementation en matière de gestion des bâtiments
- Préserver les fonctionnalités des bâtiments et notamment celles relatives à la protection des personnes et des biens,
- Assurer le suivi technique général du patrimoine bâti du parc et à ce titre, propose la rédaction des modes opératoires découlant de ses missions,
- Optimiser ou développer le plan des grosses réparations et de renouvellement des installations (qualité et cohérence des opérations d'entretien et d'investissement),
- Participer à la définition et aux besoins d'achat et de renouvellement des matériels (moyens techniques),
- Assurer le contrôle de l'application des règles relatives à l'hygiène, à la sécurité et aux conditions de travail.

Missions occasionnelles

- Participer aux opérations de construction neuve, de rénovation ou d'aménagement d'ouvrage, en avisant le conducteur d'opération des exigences de pérennité ou d'exploitation technique. Apporter son expertise en proposant des prescriptions techniques qui faciliteront le maintien et la préservation des ouvrages liés aux différents projets,
- Proposer des améliorations dans tous les domaines d'intervention (technique, économique, organisationnel, logistique) et participer aux études et à la réalisation des dossiers techniques.

COMPETENCES REQUISES :

Savoirs :

- Connaître les méthodes de diagnostic et les pathologies du bâtiment avec ses équipements, les principes de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé dans le cadre des travaux et d'exploitation de bâtiment, les différents équipements techniques et réseaux du bâtiment,
- Avoir une connaissance des réglementations; incendie, accessibilité, sanitaire, acoustique et thermique, des règles de la Maîtrise d'ouvrage et sa loi MOP, du code de la construction et de l'habitation, du code des marchés publics, des Etablissements Recevant du Public (ERP), des règles techniques de construction, des DTU et normes de bâtiment,
- Connaître les instances et les circuits de décision des collectivités et les règles budgétaires et comptables de la comptabilité publique.

Savoir-faire :

- Manager une équipe, Savoir apprécier les situations d'urgence,
- Établir des ratios, des tableaux de bords, des analyses et des bilans, évaluer un coût global d'un bâtiment, évaluer et choisir une offre de produits ou de services relatifs à son domaine,
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats, concevoir et formaliser des consignes relatives à son domaine de compétence,
- Faire de la gestion de projet,
- Utiliser les principaux outils bureautiques, Word, Excel, PowerPoint, messagerie électronique et logiciels métiers.

Savoir être :

- Qualités relationnelles, écoute, autonomie, réactivité, discrétion, neutralité, maîtrise de soi,
- Capacité d'analyse et de synthèse, sens du service public,
- Être sensible aux questions d'environnements et d'économies d'énergies.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE :

- Diplômes (Bac+2/ Bac+5 technique) d'accès aux concours des ingénieurs territoriaux (catégorie A de la filière technique),
- Permis B obligatoire.

*Si ce poste vous intéresse, merci de faire parvenir votre candidature (**lettre de motivation et CV**) à Chartres Métropole - Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville - Place des Halles, 28000 CHARTRES, ou par mail : recrutement@agglo-ville.chartres.fr, **avant le 15 octobre 2019.***